

Le 15 mars 2025

JD

CLIENT: SCI C ET C FAMILY

N° client: J5919

Tél client: 41788276237 TEL SUISSE/

Fax client:

Mail client: mathieu.monteiro1@gmail.com

TVA Intracommunautaire :

SIREN : 913 479 580



Facture N°2503114

Adresse Livraison :

M. MONTEIRO
1792 route des parrots
46090 ARCAMBAL

SCI C ET C FAMILY

215 avenue du corps franc pommies
46000 CAHORS

N°	Désignation	Qté	Unité	PU	Total
133609 MONTEIRO					
1	PORTAIL ariane COULISSANT Gris 7016 sablé 4570 x 1788	1	U	2117.33	2 117.33
	éco-contribution				0.98
2	Crémaillère posée	4.97	ML	17.85	88.71
3	Poteau aluminium 100x100 sur Platine avec fourchette de fin de course Pour maintien du portail en ouverture Pour portail d'une hauteur de 1788mm Fixation sur platine Couleur Gris 7016 sablé	1	U	92.40	92.40
4	Moteur ELIXO SMART io SOMFY pour coulissant	1	U	539.70	539.70
133609 MONTEIRO					2 839.12

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez témoignée.
En votre aimable règlement,

Règlement : LCR Directe 30j nets date échéance : par LCR directe au 14/04/2025

	Montant HT	TVA	TTC - €
TVA 20.0%	2 838.14	567.63	3 405.77
éco-contribution (TVA 20 %)	0.98	0.20	1.18
	2 839.12	567.83	3 406.95 €

Page 1/1 - Facture N°2503114

S A S au capital de 21680 - RCS Angers 422 422 866 - Code A P E 2512Z - N° intra Com FR 79 422 422 865

La société ne pratique pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Option pour le paiement de la taxe d'après les débits. Les opérations objet de la facture sont constituées de livraisons de biens et de prestations de services. Toute commande faite par l'acheteur devient définitive à la signature. En cas de contestation, nous nous réservons le droit de dommages et intérêts. Le tribunal d'Angers, ayant juridiction, sera seul compétent. Nos réclamations doivent être adressées à notre service client. Nous ne sommes pas responsables des dommages ou de perte de colis. L'acheteur devra, en cas d'absence de dommages ou de perte de colis, exercer son recours sur le transporteur. De convention expresse, le paiement de la facture doit être effectué par virement bancaire au plus tard le 12 mai 2025. Tout différentiel sera réglé par le tribunal d'Angers. A défaut de paiement à l'échéance, la facture sera considérée comme non payée. Le montant de l'indemnité pour frais de recouvrement prévu par l'article L 441-6 du code de commerce s'ajoutera au montant de la facture.

Page 1 / 2

ZA de la Promenade, 49360 LA PLAINIE - Tél. 02 41 55 54 34 - contact@jerrel.fr

STERIS